

La Gazette

de St Martin-de-Nigelles



12/20

Retrouvez toutes les infos sur www.villesmdn.fr

Isabelle FAURE

Édito

Mesdames, Messieurs, chers administrés,

L'année 2020 se termine. Nous en retiendrons surtout les contraintes sanitaires: restriction de déplacement, confinements, privations de voir nos familles et le décès de certains.

La prise de fonctions du nouveau conseil ne fut pas, aussi, des plus confortables.

Pour autant, cette année est-elle à oublier? Non, bien sûr. Elle nous encourage à aller de l'avant en tenant compte de ce qu'elle nous a appris, agir différemment, penser différemment, se recentrer sur l'essentiel.

Je vous souhaite une année aussi

merveilleuse que 2020 a été déprimante. Cette nouvelle année sera celle pendant laquelle nous en finirons avec la Covid, je l'espère de tout mon cœur, pour que la vie reprenne son cours normal.

En attendant, prenez soin de vous, de nos anciens. En un mot, soyez attentifs aux autres.

Meilleurs vœux à toutes et tous.

Antoine MAURY

Travaux sur le pont d'Eglancourt

Le 6 novembre dernier, le pont d'Eglancourt enjambant la Drouette a rouvert à la circulation.

Grâce à la réduction de la largeur de la voie de circulation, 2 trottoirs beaucoup plus larges ont vu le jour. Le garde-corps en pierre a été remplacé par un garde-corps en métal architecturé. Le passage des véhicules se fait à présent sur une voie unique, des panneaux de circulation alternée ont été mis en place et la vitesse réduite à 30km/h (zone dans laquelle de nombreux automobilistes

roulent encore beaucoup trop vite malgré la présence de nombreux enfants). Un grand merci aux ouvriers du chantier ainsi qu'à Gildas, employé de notre mairie, pour son coup de main !



Saint Martin-de-Nigelles sur Facebook

Vous y retrouvez toute l'actualité municipale, culturelle, et associative de la ville.

Des informations plus générales sont aussi publiées pour vous accompagner dans votre vie quotidienne.

La page Facebook a pour objectif de constituer un espace d'interaction avec ses abonnés. Les membres peuvent s'exprimer et intervenir sur la page, dans un esprit de convivialité et de respect mutuel.

Pour ne rien manquer des activités et projets de la ville, pensez à vous abonner à la page. En espérant vous y retrouver nombreux !

www.facebook.com/mairie.smdn



Urbanisme

Thierry CORDELLE

Les dossiers d'urbanisme sont nombreux sur notre petite commune. En quelques chiffres, découvrez le nombre de dossiers traités par l'équipe municipale du 1er janvier 2020 au 15 novembre 2020.

8

Permis de construire

31

Déclarations de travaux

87

Certificats d'urbanisme

N'hésitez pas à nous solliciter si vous souhaitez connaître les règles applicables en matière d'urbanisme sur un terrain ou si vous souhaitez savoir si l'opération que vous projetez est réalisable.

Thierry CORDELLE

Arbres et plantations : les bonnes pratiques

Article 671 du code civil

Créé par Loi 1804-03-19 promulguée le 29 mars 1804

Il n'est permis d'avoir des arbres, arbrisseaux et arbustes près de la limite de la propriété voisine qu'à la distance prescrite par les règlements particuliers actuellement existants, ou par des usages constants et reconnus et, à défaut de règlements et usages, qu'à la distance de deux mètres de la ligne séparative des deux héritages pour les plantations dont la hauteur dépasse deux mètres, et à la distance d'un demi-mètre pour les autres plantations.

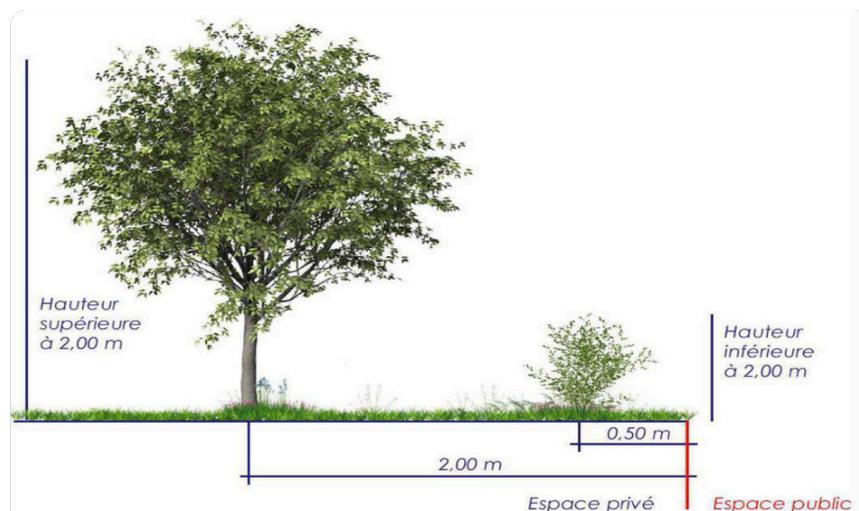
Les arbres, arbustes et arbrisseaux de toute espèce peuvent être plantés en espaliers, de chaque côté

du mur séparatif, sans que l'on soit tenu d'observer aucune distance, mais ils ne pourront dépasser la crête du mur.

Si le mur n'est pas mitoyen, le propriétaire seul a le droit d'appuyer les espaliers.

Résumé :

- Les plantations de basses tiges qui ne dépassent pas 2 mètres de haut doivent se trouver à une distance minimale de 0,50 mètre de la limite qui sépare la propriété ;
- Les arbres de haute tige dépassant 2 mètres de hauteur doivent se situer à une distance minimale de deux mètres de cette même limite.



Entretien des caniveaux

Un arrêté a également été pris par le maire (AC 2018-32), concernant l'entretien des trottoirs et bas-côtés. Celui-ci précise que tous les habitants sont tenus d'entretenir, devant leur résidence, les trottoirs ou bas-côtés jusqu'au caniveau en veillant à ne pas obstruer les regards d'eaux pluviales.

Retrouvez les arrêtés complets sur le site internet www.villesmdn.fr



CCAS : soutien financier pour le chauffage hivernal

Le CCAS a décidé de maintenir l'aide octroyée aux Nigelloises et Nigellois qui en font la demande, sous forme d'un soutien financier pour le chauffage hivernal. Cette aide est accessible à tous sous conditions de ressources ou situations particulières. Retrouvez toutes les informations sur le site internet www.villesmdn.fr

Isabelle FAURE

Les bénévoles du moment : ...



Il y a plusieurs mois, quelques villageoises se sont réunies pour confectionner des masques.

A cette époque les masques n'étaient pas disponibles comme ils le sont aujourd'hui. Pour y remédier elles se sont rassemblées pour en confectionner. Au sein de la salle Multi Activités et toujours en appliquant les gestes barrières, plusieurs ateliers ont été constitués :

Coupe, assemblage, piqûre, repassage, surfilage et, pour finir, la pose de l'élastique.

Cette opération n'a été possible que grâce aux dons de tissus et d'élastique de nombreuses Nigelloises, et à l'engagement et la disponibilité de plusieurs autres « petites mains ». Environ 800 masques ont ainsi pu être confectionnés.

Il en reste de disponibles à la mairie.

Je tenais à remercier, Laurence, Sylvie, Brigitte, Morgane, Sylvie, Roselyne, Christelle, Hélène, Corinne et j'en oublie certainement (Ne m'en veuillez pas)

Catherine RUBIN

Bach et ses contemporains...

Annulation du concert

Toute l'équipe municipale, avait prévu, pour le 10 octobre dernier, un concert de musique baroque à l'église de St Martin de Nigelles, ouvert également aux habitants de Maintenon, d'Epernon et des alentours.

Cet évènement, intitulé « BACH ET SES CONTEMPORAINS » était organisé par l'Association de Développement Artistique de la Musique.

Ce concert, donné par un trio composé de grands professionnels tels que Claire PRADEL, claveciniste, François Harleau, flûte à bec et Jérôme CHABOSEAU, viole de gambe, abordait des œuvres de Bach, Haendel, Telemann, Rameau.

Mais, en raison de la Covid 19 et de son évolution partout en France, ce concert a, malheureusement, dû être annulé.

Le Diocèse de Chartres s'était réjoui de cette annonce et les démarches

étaient en cours pour organiser un tel événement dans l'église ainsi que d'autres concerts.

Il n'est que reporté et nous ne manquerons pas de vous informer de la nouvelle date.

En espérant vous voir nombreux pour une prochaine rencontre musicale

Avec nos excuses.

Antoine MAURY

Appel aux bénévoles

Plusieurs groupes de travail ont été créés au sein de la mairie notamment dans le cadre de travaux d'amélioration ou de petits travaux d'entretien.

Certains travaux ont d'ores et déjà commencé avec par exemple la réfection des panneaux d'affichage officiel par Catherine Rubin. D'autres, de plus grande ampleur, comme le nettoyage de l'église sont à venir.

Tous les bénévoles sont évidemment les bienvenus pour nous aider !

Si jamais vous êtes intéressés, n'hésitez pas à écrire à la mairie en laissant vos coordonnées (et éventuellement vos domaines de compétences). Nous vous contacterons dès qu'un coup de main sera nécessaire !

Merci par avance !

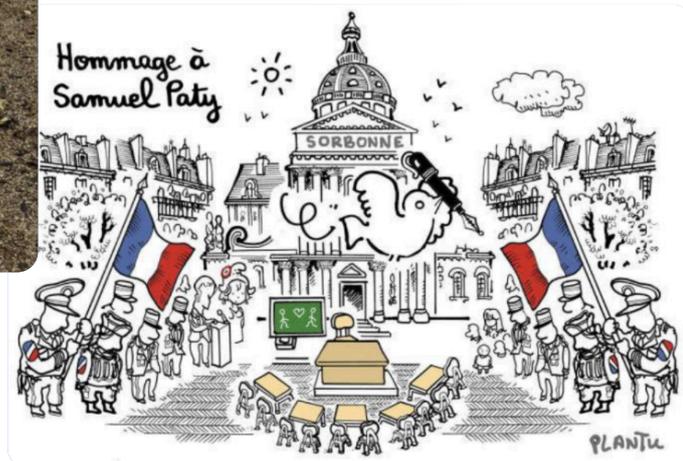


Christèle COCHET

Hommage à Samuel Paty

Comme tous les élèves de France, les enfants du groupe scolaire Charlemagne ont participé à l'hommage national rendu à Samuel Paty le lundi 2 novembre, en présence de Mme le Maire.

Ils ont écouté la lecture de la lettre de Jean Jaurès et ont respecté la minute de silence. Un travail sur la laïcité et la liberté d'expression a été initié dans certaines classes et se poursuivra tout au long de la période selon les formes décidées par mes collègues : lecture d'albums, arts visuels, étude de documents, poésies en rapport avec la liberté, débats.....



Sandrine MARTY - Sylvie KEMICHA - Catherine RUBIN

Concours de dessin et lettres au Père Noël

Afin de faciliter la communication avec ses équipes, le Père Noël a confié aux équipes de la mairie, deux boîtes aux lettres magiques pour que chaque enfant, chacun d'entre nous, petits et grands, puisse lui écrire. C'est ainsi **44** lettres qui ont pu être transférées directement au Père Noël qui s'est empressé, à

son tour, de répondre à chacune d'elles.

En parallèle, la mairie a organisé un concours de dessin, ouvert à tous les enfants nigellois (de 3 à 10 ans). Les enfants ont été très productifs ! Ce ne sont pas moins de **65** dessins qui ont été déposés. Chaque

participant a pu recevoir un petit paquet de chocolats. Le gagnant de chaque catégorie verra son dessin publié dans la prochaine édition de cette même gazette et a reçu un magnifique bouquet de bonbons. Retrouvez tous les gagnants bientôt sur le site internet.

Isabelle FAURE

Incendie chemin de la Garenne

Un grand merci à un administré qui a aidé les pompiers à circonscrire un feu de forêt Chemin de la Garenne dans la nuit du dimanche 29 novembre.

A la demande des pompiers, vers 22h, avec son tracteur il a étalé les braises fumantes pour permettre

aux deux camions engagés d'arroser les fumerolles afin d'éviter une reprise du feu dans la nuit.

